VILLE DE Chaumes en-Retz

La Sicaudais

Arthon en Retz

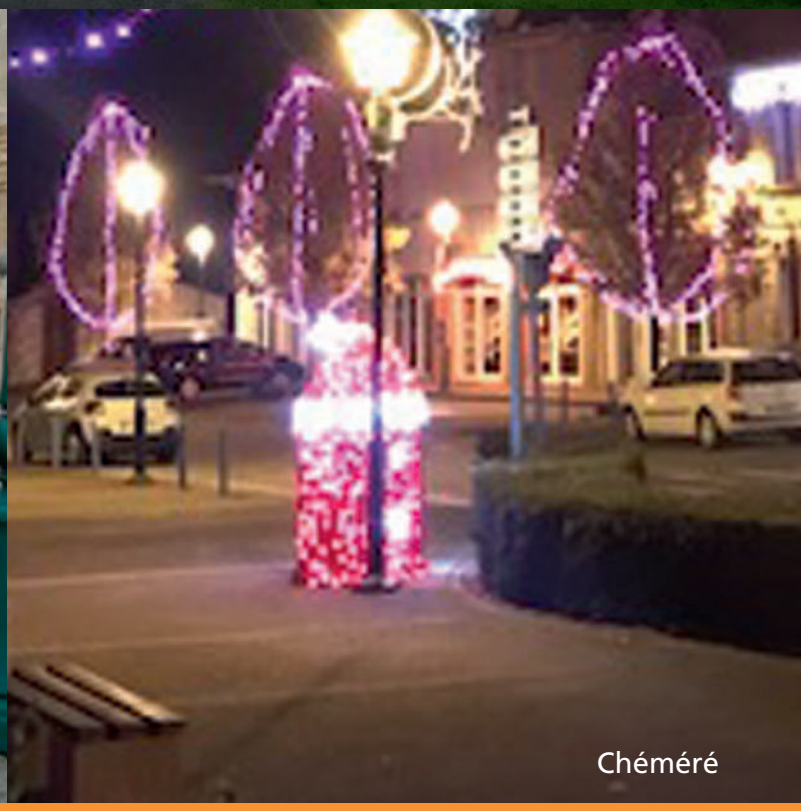

Chéméré

mairie@chaumesenretz.fr

Bulletin municipal n° 17 // janvier 2021

Vos élus et l'ensemble du personnel communal de Chaumes-en-Retz vous souhaitent une belle année 2021, pleine de joie et de moments de partage.

p. 3 ÉDITO

p. 5 CONSEIL MUNICIPAL

p. 8 VIE MUNICIPALE

p. 20 C'EST NOUVEAU !

p. 23 VIE ASSOCIATIVE

p. 28 NUMÉROS UTILES

CHAUMES-EN-RETZ n° 17, bulletin municipal de janvier 2021 – Directeur de la publication : Jacky DROUET – Rédactrice en chef : Sophie MOREAU – Conception et mise en page : Bénédicte FLOURIOT, Chaumes-en-Retz – Impression en 4000 exemplaires : Imprimerie NEWDIFF, Saint-Hilaire-de-Chaléons – Couverture : décorations de fêtes de fin d'année de la commune.

Mes chers concitoyens,

2020 s'achève. Enfin, oserais-je dire ! Une année hors du commun qui a apporté bon nombre de bouleversements qui ont impactés notre vie quotidienne.

Mes pensées vont en tout premier lieu à tous ceux qui ont été touchés par la maladie. Et pas seulement par la Covid-19. Je peux comprendre quelles conséquences peut avoir une santé touchée pour soi ou un proche.

Je pense à vous toutes et tous, qui avez fait preuve de courage, de raison, d'abnégation dans cette difficile situation, aux premiers rangs desquels se trouvent les Calmétiennes et Calmétiens soignants, enseignants, employés qui ont pourvu à nos services et nos besoins ces dix derniers mois.

Je pense également à nos commerçants et artisans qui se sont mobilisés et battus pour nous apporter leurs services malgré les risques sanitaires. Ils n'ont pas forcement récolté les fruits de leur investissement, étant contraints de fermer leurs portes.

La commune n'est pas restée inactive face à ces situations inédites et a agi du mieux qu'elle a pu, avec ses moyens et avec ses partenaires, en particulier Pornic Agglo Pays de Retz. Organisation de la confection et de la distribution de masques, messages à la population, exonérations de loyers des commerçants, organisation sanitaire des marchés, ont été des tâches menées au mieux dans l'urgence avec le concours précieux et indispensable des services communaux que je salue.

À ces événements difficiles, se sont ajoutés d'autres sujets qui mettent en question notre sentiment de sécurité, notre attachement aux valeurs de la République, à la laïcité, à la liberté d'expression, à l'égalité entre tous les citoyens, à la solidarité avec les plus démunis.

Liberté. Égalité. Fraternité. Jamais notre devise n'aura autant pris sens qu'en 2020, jamais nous ne l'aurons vécue et ressentie autant, jusqu'au cœur de notre commune et de nos bourgs. Et j'ai pu voir, sentir et être fier de la façon dont vous tous surmontez de telles épreuves chaque jour.

Et pendant ce temps, tous ensemble, nous poursuivons notre route, construisons ensemble pour les années futures et les générations qui vont nous succéder.

Il y a presque un an, vous accordiez votre confiance à la liste que j'ai eu l'honneur de mener aux élections municipales. Avec mes colistiers, nous nous sommes mis au travail dès les premiers instants. Nous avons assumé pleinement les travaux en cours tout en apportant des modifications et en complétant ce qui nous semblait nécessaire. La halle « raquettes », le stade de la Pacauderie, l'extension de la mairie principale… ont ainsi été livrés avec réussite.

Il faut également mettre en avant des initiatives associatives ou individuelles qui se sont mises en place lors du confinement : fabrication de masques par les couturières, livraison de courses à domicile, distribution de colis de Noël à nos aînés…

Nous avons également engagé des réflexions sur l'avenir de Chaumes-en-Retz, qui se prépare maintenant. Réfléchir sur l'avenir, ce n'est pas agir rapidement sans mesurer les choses, sans ignorer le fonctionnement de notre pays. Réfléchir sur l'avenir, c'est prendre de la hauteur et mesurer les évolutions sociétales, environnementales, économiques et réglementaires qui nous touchent. Nous devons maîtriser nos destins communs, l'urbanisme en est un exemple. Nous allons donc engager une révision du Plan local d'urbanisme (PLU) afin de répondre aux enjeux de demain en matière de construction et de consommation des espaces agricoles qui ont de lourdes conséquences sur notre cadre de vie et notre environnement.

Réfléchir sur l'avenir en vous associant, c'est l'objectif du conseil des citoyens qui vient d'être créé.

Lors des huit derniers mois, nous avons fait de notre mieux pour assumer les fonctions que vous nous avez confiées. Nous poursuivrons nos efforts avec le même cœur et la même force. Je tiens à saluer le travail entrepris par mes adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux. Nous sommes à votre service et ne l'oublions jamais.

Que 2021 nous apporte, vous apporte, la sérénité, la santé, la paix et la chaleur des gens qui vous sont chers, et que nous avons tant espérées cette année.

Je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année qui vient de commencer.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Jacky Drouet, maire.

Pour rappel,
il est obligatoire de porter le masque dans toutes les rues de notre commune et dans tous les lieux ouverts au public.
Prenez soin de vous, prenez soin des autres !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez ou éternuez dans votre coude

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

SÉANCE DU 25 JUIN 2020

ÉLECTION DES MAIRES DÉLÉGUÉS

Proclamation de l'élection du maire délégué d'Arthon : Jacques Malhomme est proclamé maire de la commune déléguée d'Arthon en Retz.

Proclamation du maire délégué de Chéméré : Virginie Briand est proclamé maire de la commune déléguée de Chéméré.

Les membres de la minorité municipale s'interrogent sur le bien-fondé de la nomination de maires délégués, estimant qu'un maire est suffisant, notamment dans le cadre de la fusion qui a pour but de promouvoir l'unicité de la commune.

Le maire répond que le maintien des maires délégués tel qu'auparavant permet l'existence d'un état civil dans chaque secteur, et que le sujet des maires et communes délégués sera débattu durant le mandat.

Jacques Malhomme est élu maire délégué d'Arthon en Retz par 24 voix pour, 5 votes blancs et 3 votes nuls.

Virginie Briand est élue maire déléguée de Chéméré par 24 voix pour, 8 votes blancs.

LOYERS EXONÉRÉS LORS DE LA CRISE COVID

Il est proposé par le bureau municipal d'exonérer de deux mois de loyers tous les professionnels (hors associations) occupant un local municipal pour leur activité.

Cette exonération est proposée afin de pallier les difficultés financières des entreprises liées à l'épidémie de Covid-19.

Cette exonération correspond aux montants détaillés comme indiqué dans le tableau en bas de page.

En ouverture du conseil municipal, la minorité se demandait quel geste la commune envisageait pour les commerces et constate que cette délibération répond à la question.

Elle souhaite qu'un geste soit adopté également envers les commerçants ambulants. Jacques Malhomme répond que cela sera possible dès que les conventions seront remises à jour, les échéances de celles-ci ayant été désorganisées, l'équipe précédente ayant choisi de ne pas les mettre à jour et la crise de la Covid l'ayant empêché.

Délibération adoptée à l'unanimité.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le principe qui a été retenu, en raison notamment de la crise de la Covid et de la nécessité de soutenir l'activité associative de la commune, est d'attribuer aux associations le même montant de subvention qu'en 2019.

À ce principe peuvent s'ajouter quelques exceptions : des montants plus élevés pour les associations les plus importantes qui en ont fait la demande justifiée, ou des montants moins élevés pour les associations qui l'ont demandé, ou qui n'ont pas déposé de dossier.

La minorité suggère la création d'une ligne de trésorerie exceptionnelle à destination des associations. Le maire répond que c'est précisément ce que la majorité a prévu dans ce vote, pour 10 000 euros, sur présentations de justificatifs et délibération des commissions concernées.

Délibération adoptée à l'unanimité

EXTENSION CHAMBRE FUNÉRAIRE

Par courrier en date du 27 mai 2020, le préfet de région demande au conseil municipal de donner son avis sur l'extension de la chambre funéraire des pompes funèbres Allain situées sur le territoire de la commune (article R 2223-74 du CGCT).

Le préfet statuera ensuite sur l'autorisation ou non de cette extension.

Délibération adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA SALLE ELLIPSE

Il est proposé d'amender le règlement d'utilisation et de location de la salle Ellipse en ajoutant la clause suivante :

« La location de la salle ellipse reste payante le 30 et 31 décembre, aux tarifs en vigueur (délibération du 4 mars 2019), pour les associations, les particuliers ou les entreprises de la commune et hors commune. Seul un arrêté spécifique du maire ou une délibération du conseil municipal peut ponctuellement déroger à cette règle. »

Délibération adoptée à l'unanimité.

		MARS 2020		AVRIL 2020	
BUDGET ANNEXE "IMMEUBLE COMMERCIAL"		**LOYER TTC**	**LOYER HT**	**LOYER TTC**	**LOYER HT**
ENVIES ET CREATIONS (FLEURISTE)	CASE COMMERCIALE 1 - 8 RUE DE NANTES - CHEMERE	543,23 €	452,69 €	543,23 €	452,69 €
HAMZA NAWAL (OSTEOPATHE)	CASE COMMERCIALE 2 - 8 RUE DE NANTES - CHEMERE	435,92 €	363,27 €	435,92 €	363,27 €
SENARD VIRGINIE (INFIRMIERE)	CASE COMMERCIALE 3 - 8 RUE DE NANTES - CHEMERE	212,04 €	176,70 €	212,04 €	176,70 €
SAVARY DAMIEN (INFIRMIER)	CASE COMMERCIALE 3 - 8 RUE DE NANTES - CHEMERE	212,04 €	176,70 €	212,04 €	176,70 €
STUDIO COIFFURE (COIFFEUR)	CASE COMMERCIALE 4 - 8 RUE DE NANTES - CHEMERE	799,64 €	666,37 €	807,26 €	672,72 €
TROUSSE CHARLENE OCEAN DE BIEN ETRE (ESTHETICIENNE)	CASE COMMERCIALE 5 - 8 RUE DE NANTES - CHEMERE	559,87 €	466,56 €	565,21 €	471,01 €
	TOTAL	**2 762,74 €**	**2 302,29 €**	**2 775,70 €**	**2 313,09 €**

		MARS 2020	AVRIL 2020
BUDGET PRINCIPAL		**LOYER TTC**	**LOYER TTC**
COTE JADE (EPICERIE)	LOCAL 3 AVENUE ARTHUS-PRINCE - CHEMERE	469,58 €	469,58 €
DR GROLLEAU DOMINIQUE (MEDECIN)	LOGEMENT 14 RUE DE PORNIC - ARTHON	700,00 €	700,00 €
ATELIER DU HERON CENDRE (CHARPENTIER)	HANGAR 5 RUE DE SAINT-CYR - ARTHON	400,00 €	400,00 €
MOUNOUSSAMY LAETITIA (PSYCHOLOGUE)	BUREAU DES PERMANENCES N°2 - 10 BIS AVENUE ARTHUS-PRINCE - CHEMERE	100,00 €	100,00 €
	TOTAL	**1 669,58 €**	**1 669,58 €**

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2020

RÉVISION DE VACATIONS FUNÉRAIRES

Le maire expose à l'assemblée que la loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire a restreint le nombre d'opérations funéraires soumises à la surveillance des services de police.

Seules les opérations funéraires visées à l'article L. 2213-14 du CGCT font l'objet d'une surveillance et donnent lieu à vacation. Ces opérations concernent :

– la fermeture et le scellement du cercueil lorsqu'il y a crémation ;

– la fermeture et le scellement du cercueil lorsque le corps est transporté hors de la commune de décès ou de dépôt et qu'aucun membre de la famille n'est présent au moment des opérations.

En outre, la loi encadre le taux unitaire des vacations funéraires. Le montant unitaire devra désormais s'établir entre 20 et 25 €. Chaque maire doit fixer dans le respect du plancher et du plafond fixé le taux applicable dans sa commune après avis du conseil municipal.

Le garde champêtre, étant appelé couramment pour contrôler et surveiller ces opérations funéraires, peut y prétendre.

Le conseil municipal institue les vacations funéraires susmentionnées, au tarif de 25 €, à compter du 1er octobre 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est proposé au conseil municipal.

Ce règlement est proposé au conseil justement pour en débattre. Le maire indique que ce règlement est un règlement « classique », et que prévaudront toujours le bon sens et la communication, notamment en ce qui concerne l'attribution d'un local. Il faut mettre dans le règlement des données chiffrées qui ne sont qu'indicatives.

Délibération adoptée par 25 voix contre 8.

EXEMPTION DE LOYER DE L'ADMR

Débat sur l'exemption ou non du loyer de l'ADMR, et sur quelle durée (période Covid).

Lors de la séance du 25 juin, il a été décidé l'exemption de loyers aux activités commerciales et libérales exerçant dans un local appartenant à la commune. L'ADMR sollicite elle aussi un geste.

Attendu que l'ADMR sollicite une exemption de 3 mois de loyer au titre de la crise de la Covid qui a restreint son activité, attendu que le conseil municipal s'est positionné le 25 juin pour l'exemption de 2 mois de loyer pour les activités commerciales et libérales qui ont lieu dans des locaux communaux, attendu que l'ADMR est une structure associative, financée et subventionnée par la commune, ainsi que par d'autres collectivités, attendu que l'activité de l'ADMR a effectivement été impactée, il est proposé une exemption de 1 mois de loyer à l'ADMR afin de soutenir son activité, pour un montant de 928,96 € HT.

Délibération adoptée à l'unanimité.

VENTE DE TERRAIN À LA BOULANGERIE

Délibération actant la vente du terrain pour la boulangerie d'Arthon : prix de vente à fixer (60 € /m² proposés).

Dans le cadre du développement commercial du secteur de la rue de Bourgneuf, et vu le projet de déménagement de la boulangerie du secteur Arthon dans cette zone, il est proposé de céder à la boulangerie Codet-Guibert des parcelles communales situées autour du 1, rue de Bourgneuf. Il est proposé de céder les parcelles cadastrées : AC 183, 184, 731, 734, 739, 741p, pour une surface globale de 344 m² et une surface à bâtir de 252 m² au prix de 60 € le mètre carré à bâtir, soit au prix global de 15 120 € à la boulangerie.

Délibération adoptée à l'unanimité.

FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT (FSL)

Participation de la commune à hauteur de 980 € au FSL du département.

L'adjointe au maire démontre l'utilité du FSL, qui a accordé en 2019 des aides à 7 foyers comme suit :

– 3 aides pour le FSL ACCÈS représentant un montant de 3 584 € ;

– 3 aides pour le FSL MAINTIEN représentant un montant de 1 611 € ;

– 1 aide pour le FSL ÉNERGIE représentant un montant de 200 € ;

Après délibération, le conseil municipal fixe sa participation 2020 au FSL à 980,00 € (article 6562).

Délibération adoptée à l'unanimité.

SUBVENTION À L'AFR

Il a été accepté le « test » de la tarification à un euro à la cantine par l'AFR sur le secteur Chéméré, pour les familles les plus modestes. Ce « test » va engendrer un surcoût (de 1 500 à 2 000 €) pour l'AFR d'ici à décembre. Il s'agit d'attribuer à l'AFR une subvention pour cette dépense non budgétée, avant en janvier d'élargir le dispositif à toute la commune, sans répercussion sur les autres familles, car le surcoût sera pris en charge par la commune. Cette subvention sera versée sur la base de justificatifs fournis par l'AFR et justifiant le montant à compenser.

La minorité indique qu'elle est d'accord sur le principe, mais regrette que l'AFR soit à l'initiative et non la commune.

Le maire explique que c'est bien la commune qui envisagera, dès janvier 2021, la suite à donner à ce test.

Délibération adoptée par 25 voix pour et 8 contre.

CONTRAT APPRENTISSAGE

Après consultation du comité technique sur les conditions d'accueil et de formation de l'apprenti accueilli par notre commune, le maire propose à l'assemblée de conclure pour la rentrée scolaire 2020 un contrat d'apprentissage pour un master professionnel en management de la communication, au service communication, pour une durée de deux ans.

Délibération adoptée à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Il convient de nommer 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

Après avoir contacté différents habitants, la composition de la CCID est fixée comme suit : titulaires : Georges Allais, Françoise Bigot, Georges Brelet, Anne Crom, Claudine Dousset, Bernard Dujardin, Yves Le Maignan de Kerangat, Bernard Pennetier ; suppléants : Hubert Briand, Guy Gauthier, Michel Le Guyader, Marie-Paule Leray, Jean-Marc Lorthois, Anne-Laure Mellerin, Joël Rondineau, Michel Terrien.

Délibération adoptée à l'unanimité.

CONVENTION MARCHÉS

Mise à jour des conventions avec les commerçants ambulants, ces conventions ayant expiré le 31/12/2019, avec fixation d'une redevance symbolique.

La commune décide que le tarif de la redevance d'occupation domaniale pour les emplacements de marché sera fixé pour les deux prochaines périodes du 1er septembre 2020 au 31 août 2022 à 12 € l'année, quel que soit le nombre de jours de marché et d'emplacement (mardi, vendredi), paiement en une fois à l'émission du titre.

En contrepartie, il sera indiqué dans la convention, que le professionnel, s'engage à ne pas être absent plus de 8 semaines par an, sous réserve de la dénonciation de la convention.

Délibération adoptée à l'unanimité

CONVENTION FINANCIÈRE PRISE EN CHARGE COUCHE DE ROULEMENT RD5

Suite aux travaux entrepris rue de Pornic (enfouissements, trottoirs, etc.), il convient de passer une convention financière avec le département pour que celui-ci prenne en charge la « couche de roulement » remplacée.

Le département contribue aux travaux d'aménagement et de sécurité réalisés par les communes, sur les routes départementales en agglomération, en prenant en charge la couche de roulement.

Celui-ci va contribuer au travers du versement d'une participation en euros à la prise en charge de la couche de roulement de la rue de Pornic (RD5).

Il convient d'autoriser le maire à approuver la convention qui sera émise à ce sujet, précisant les engagements des parties et le montant de la prise en charge (qui correspondra à l'intégralité des dépenses relatives à la couche de roulement).

Délibération adoptée à l'unanimité.

LIAISON CYCLABLE N° 5 ENTRE SAINTE-PAZANNE ET PAIMBŒUF VALIDATION DU TRACÉ

Le département demande de délibérer sur la validation du tracé. Ce point est ajouté à l'ordre du jour afin d'éviter que les travaux ne soient prorogés.

Le schéma des itinéraires cyclables départementaux 2017-2027, approuvé par l'assemblée départementale le 20 mars 2017 dans le cadre du projet « La Loire-Atlantique à vélo », prévoit la création de 5 nouvelles liaisons supplémentaires dont une liaison cyclable dans le pays de Retz entre Paimbœuf et Sainte-Pazanne.

Ainsi, il est proposé que ce futur itinéraire d'environ 32 km relie, sur une première séquence de 5 km au départ de Sainte-Pazanne, la commune de Saint Hilaire-de-Chaléons. Il emprunterait à la fois des infrastructures existantes faiblement circulées et partagées avec les autres usagers, et des aménagements cyclables à créer et rénover en site propre.

Une deuxième séquence au départ de Saint-Hilaire-de-Chaléons emprunterait sur 27 km l'ancienne voie ferrée jusqu'à Paimbœuf.

Ce principe de tracé faisant désormais consensus et afin de permettre la poursuite des études détaillées et la constitution d'éventuels dossiers réglementaires auxquelles le département continuera à associer les communes, il convient de délibérer pour son approbation.

Délibération adoptée à l'unanimité

ACTI JEUNES

Action portée par A2F pour aider les jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans, elle dure 5 mois : de novembre à avril 2021. Le programme de l'action est défini en fonction des envies et besoins des jeunes.

Il y a possibilité de faire des sorties en dehors de l'Espace de vie sociale (culturelles, loisirs, découverte du territoire calmétien et du pays de Retz…).

On y fait également diverses activités (sorties, jeux, ateliers cuisine, sports…).

Un temps est consacré à la réflexion sur le projet professionnel avec possibilité de période(s) de stage. Il n'y a pas d'obligation de stage sur la durée de la formation.

L'action permet également de nous aider dans nos démarches administratives si besoin.

De plus, le groupe est prêt à s'engager, à participer à l'atelier vélo de l'AFR de Chaumes-en Retz et à la ferme des vieux copains à Chaumes-en-Retz (montage de serre, plantations de graines, construction d'un poulailler).

Les jeunes

Lettre de Monsieur le Maire à Monsieur le Préfet, suite à la délibération concernant le parc éolien de Chaumes-en-Retz

VILLE DE Chaumes en-Retz

Monsieur le Préfet,
6 quai Ceineray
44000 NANTES

Chaumes-en-Retz, le 4 décembre 2020

Monsieur le Préfet,

Vous trouverez ci-joint la délibération du conseil municipal du 10 novembre dernier de Chaumes-en-Retz approuvant le principe de la création d'un parc éolien sur le secteur de Chéméré.

Vous constaterez que le conseil a soumis cette approbation à la condition que vous soient demandées la plus grande vigilance et la surveillance des éventuelles conséquences sanitaires de l'implantation d'un tel parc.

En effet, il apparaît qu'il a pu y avoir concomitance entre la survenance de problèmes parmi des troupeaux de bovins et l'installation d'éoliennes. Ce fut le cas à Nozay ou en Bretagne, d'où la mention faite en conseil municipal.

Jusqu'à présent, ces éléments semblaient isolés à d'autres territoires. Or, depuis le conseil du 10 novembre, plusieurs témoignages m'ont été apportés sur des changements constatés par des agriculteurs locaux sur des problématiques identiques suite à la mise en services d'éoliennes (avortement, baisse de productivité et de qualité du lait, mortalité plus élevée…). De telles informations m'interpellent et me posent question quant au principe de précaution.

Je compte donc sur vous pour prendre toutes les mesures de prévention et de surveillance qui éviteraient ce genre de problèmes, et qui assureraient à nos concitoyens la plus grande sécurité pour leur santé. La première des mesures serait de demander un blindage total des câbles et équipements du parc. La seconde serait d'imposer un arrêt immédiat du parc en cas d'incidences suite à la mise en production du parc.

Sans ces mesures, la commune ferait alors son possible pour que les éoliennes cessent de fonctionner.

Certain que vous êtes aussi sensible que moi à cette problématique de santé publique, je compte sur votre aide et votre diligence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire

Jacky DROUET

Mairie de Chaumes-en-Retz – 1 rue de Pornic, Arthon en Retz – 44320 Chaumes-en-Retz
Tél. 02 40 21 30 11 – fax : 02 40 21 21 42 - mairie@chaumesenretz.fr - www.chaumesenretz.fr

ÉTAT CIVIL 2020

Naissances : **04/01** : Nina DUDOIT ; **19/01** : Louise MOULIN ; **24/01** : Raphaël BERNIER ; **24/01** : Yael CHATAIGNER ; **03/02** : Gaspard GAREL ; **07/02** : Sasha BIDAUD ; **09/02** : Ethan GUITTET ; **13/02** : Maïna SIMON VERGER ; **18/02** : César LANGLOIS ; **18/02** : Matéo SANTOS ; **24/02** : Milann TEIXEIRA DE OLIVEIRA ; **27/02** : Ilan PIGRÉE ; **03/03** : Elio LOQUET ; **09/03** : Liam HÉRAS ; **19/03** : Sidoine TAURO BROCQ ; **20/03** : Léana PINSON ; **02/04** : Paloma MOINET ; **17/04** : Ilyana MAISONNEUVE ; **23/04** : Leïla BLANDIN ; **30/04** : Emir CARON HADDOU ; **01/05** : Noham ROUZIOU ; **06/05** : Andréa CHARRIAU ; **09/05** : Joanna COUPRIE ; **23/05** : Julia AMIOT ; **29/05** : Maïa CHAGNEAU ; **05/06** : Côme MARTINEAU ; **07/06** : Kyllian MORICE ; **09/06** : Enzo DUPIN ; **11/06** : Elya IMBERT ; **15/07** : Nathan FORESTIER RIOU ; **03/08** : Giulian METRIAU ; **16/08** : Aaron DUMOUTIER ; **18/08** : Mya CAQUINEAU DOVO ; **21/08** : Malone GOSSE ; **22/08** : Kacy TAILLARD MARDON ; **24/08** : Luna VELASCO SICARD ; **26/08** : Ancelin HÉGRON ; **08/09** : Cassie VERGNE ; **09/09** : Naély FORT ; **14/09** : Malo GEORGE ; **26/09** : Meryem KOCAGOZ ; **29/09** : Marin BÉCLAIR ; **01/10** : Clémence RANCHE CORNEAU ; **12/10** : Leyna CARIOU PÉRINY ; **14/10** : Aydenn CERF CIRY ; **16/10** : Elyo DELHAYE ; **18/10** : Agathe GRAND ; **21/10** : Siméon LARUE ; **04/11** : Leïa PESSON ; **17/11** Léo DOSSET.

Mariages : **27/06** : Fanchon HELIER et Cédric AYRAULT ; **27/06** : Laurence BIORET et Rodolphe HAMON ; **11/07** : Angélina JOURDAN et Frédéric BAHUAUD ; **11/07** : Élodie LANDREAU et Hervé ROCHER ; **19/09** : Louise CHAULOUX et Stéphane VOILLET ; **26/09** : Élodie DION et Jérémy CÉBRON ; **26/09** : Léa BLANCHARD et Antoine FIANT.

Décès : **10/01** : Joseph DURAND ; **15/01** : Maurice AUDION ; **16/01** : Jean-Bernard GRANDJOUAN ; **17/01** : Annick LEHOURS ; **24/01** : Solange MUSSET ; **31/01** : Céléstin GRIAS ; **03/02** : Pascal RENAUDINEAU ; **06/02** : Henriette BALLU ; **14/02** : Camille GUITTENY ; **18/02** : Thierry BICHON ; **27/02** : Louis CLAVIER ; **27/02** : Simone BICHON ; **01/03** : Paulette GUILLOU ; **16/03** : Thérèse SERGENT ; **20/03** : Marie ROBINAULT ; **25/03** : Huguette DENION ; **02/04** : Marie-Josèphe FOUCHER ; **07/04** : Giancarlo RUSSO ; **12/04** : Bernard VOYAU ; **07/05** : Marcel CRESPIN ; **02/06** : Fabrice LELIÈVRE ; **22/06** : Renée MERLET ; **25/06** : Johnny PLANQUE ; **01/07** : Yannick LE VŒUX ; **01/07** : Madeleine JOUSSEMET ; **03/07** : Daniel GUEGON ; **09/07** : Renée CANET ; **12/07** : Gilles TESSON ; **21/07** : Hubert BRUNELLIÈRE ; **24/07** : Jean-Paul MOREAU ; **31/07** : Jacques CHAUVIN ; **06/08** : Armand CHARTEAU ; **13/08** : Roger MASSON ; **19/08** : Armand DUCHESNE ; **04/09** : Janine BENELLI ; **05/09** : Amandine RIALLOT ; **19/09** : Patrice ANGIBAUD ; **27/09** : Nadine VALLÉE ; **29/09** : Léone SAGET ; **08/10** : Marie FOUCHER ; **09/10** : Jacqueline BICHON ; **25/10** : Marie DAUILHÉ ; **26/10** : Jeanne RENAUD ; **29/10** : Marcel LERAY ; **12/11** : Pascal TARDIVEL ; **17/11** : André GUÉRIN ; **27/11** : Jean-Paul FRÉNEAU.

BRÈVES DE TRAVAUX

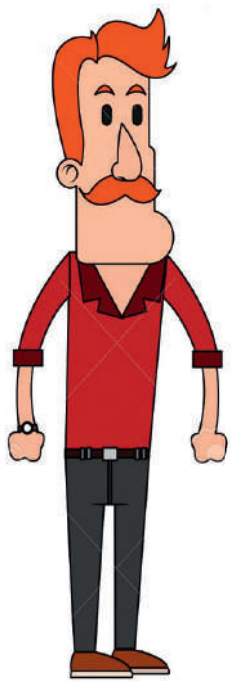

Vous avez vu, les travaux de la mairie principale sont terminés !

Il y a aussi le nouveau stade synthétique que l'Arche FC utilise déjà.

Je peut continuer à aller à la messe malgré les travaux qui ont débuté à l'église Saint-Martin, ça ne gêne pas les fidèles.

Oui, la halle raquettes également, on attend que la Covid-19 nous laisse tranquille pour l'utiliser.

Et les nouveaux commerces place du Relais ont ouvert début janvier, c'est pratique !

Et moi j'ai repris la marche sur le sentier pédestre de Haute-Perche, ils sont en train d'y faire un parking !

FOUILLES AU STADE DES CHAUMES

« Une tradition fort ancienne attribue à Barbe Bleue [Gilles de Rais], la construction de l'aqueduc de la Fontaine Bonnet. Une jolie fille du bourg d'Arthon lui ayant dit qu'elle pourrait l'aimer, quand il aurait amené dans le bourg les eaux de la Fontaine Bonnet, Barbe Bleue fit faire l'aqueduc en une nuit. » Bizeul L.-J.-M., « De Rezay et du Pays de Retz (suite) », *Revue des Provinces de l'Ouest*, 4e année, 1856, p. 586-605.

À l'occasion des fouilles archéologiques commencées le 9 octobre 2020 sur le site du stade des Chaumes, nous avons rencontré Mathieu Yacger, responsable du chantier, pour découvrir son métier et aborder ensemble la particularité et l'usage principal de l'aqueduc gallo-romain qui traverse Chaumes-en-Retz.

Bonjour Mathieu, pour commencer nous aurions aimé connaître plus précisément votre métier et le rôle de votre équipe ?

Je suis archéologue responsable d'opérations au sein du Service régional d'archéologie qui est aujourd'hui rattaché à la Direction régionale des affaires culturelles. Mon métier consiste à assurer le bon déroulement des chantiers d'un point de vue scientifique et logistique. Sur ce chantier, je suis accompagné de trois techniciens.

Pour les jeunes Calmétiens passionnés d'archéologie et souhaitant se diriger vers ce domaine, il serait intéressant d'en savoir un peu plus sur votre parcours scolaire.

Pour devenir archéologue, il existe des parcours universitaires tels que Histoire et archéologie ou encore Histoire de l'art et archéologie. Ces études alternent connaissances générales et techniques, et stages sur le terrain pour apprendre le métier.

Un aqueduc gallo-romain est présent sur le chantier. Pouvez-vous parler de son usage et de sa particularité ?

C'est un aqueduc privé qui a été construit pour un riche propriétaire résidant sur la commune. D'ordinaire, nous recensons plutôt des aqueducs publics même si ce type de vestige reste très peu connu en Loire-Atlantique. Le caractère privé de ce vestige constitue sa particularité puisque c'est le seul aqueduc privé recensé dans le département.

Nous supposons que cet aqueduc desservait une villa située dans le bourg d'Arthon en Retz. Cet ouvrage avait pour but d'amener de l'eau depuis la Fontaine Bonnet (située au nord de Chaumes-en-Retz, près du village de la Poitevinière) jusqu'à cette propriété privée. On peut alors imaginer que l'eau amenée jusqu'à cette propriété servait en partie à alimenter ces bains privés, vu les vestiges de thermes retrouvés.

Comment se déroule un tel chantier ? Quelles sont les différentes étapes ?

Dans un premier temps, nous avons creusé afin de déblayer la terre recouvrant les vestiges. Ensuite, commence un travail de précision où nous avons fouillé une partie du chantier à la main, notamment sur l'emplacement de l'aqueduc afin de préserver le vestige au maximum. Une fois que nous disposons d'une visibilité importante sur l'œuvre, nous pouvons commencer notre travail d'observation et de recherche. Pour finir, nous rédigeons un rapport d'information consignant l'ensemble de nos recherches, qui sera archivé au Service régional d'archéologie.

Nous remercions Mathieu et toute son équipe pour son professionnalisme et sa disponibilité pour la réalisation de cette interview.

Rencontre insolite sur le lieu de fouilles, ces deux squelettes magnifiquement préservés

SCHÉMAS DES AMÉNAGEMENTS DE L'AVENUE ARTHUS-PRINCÉ

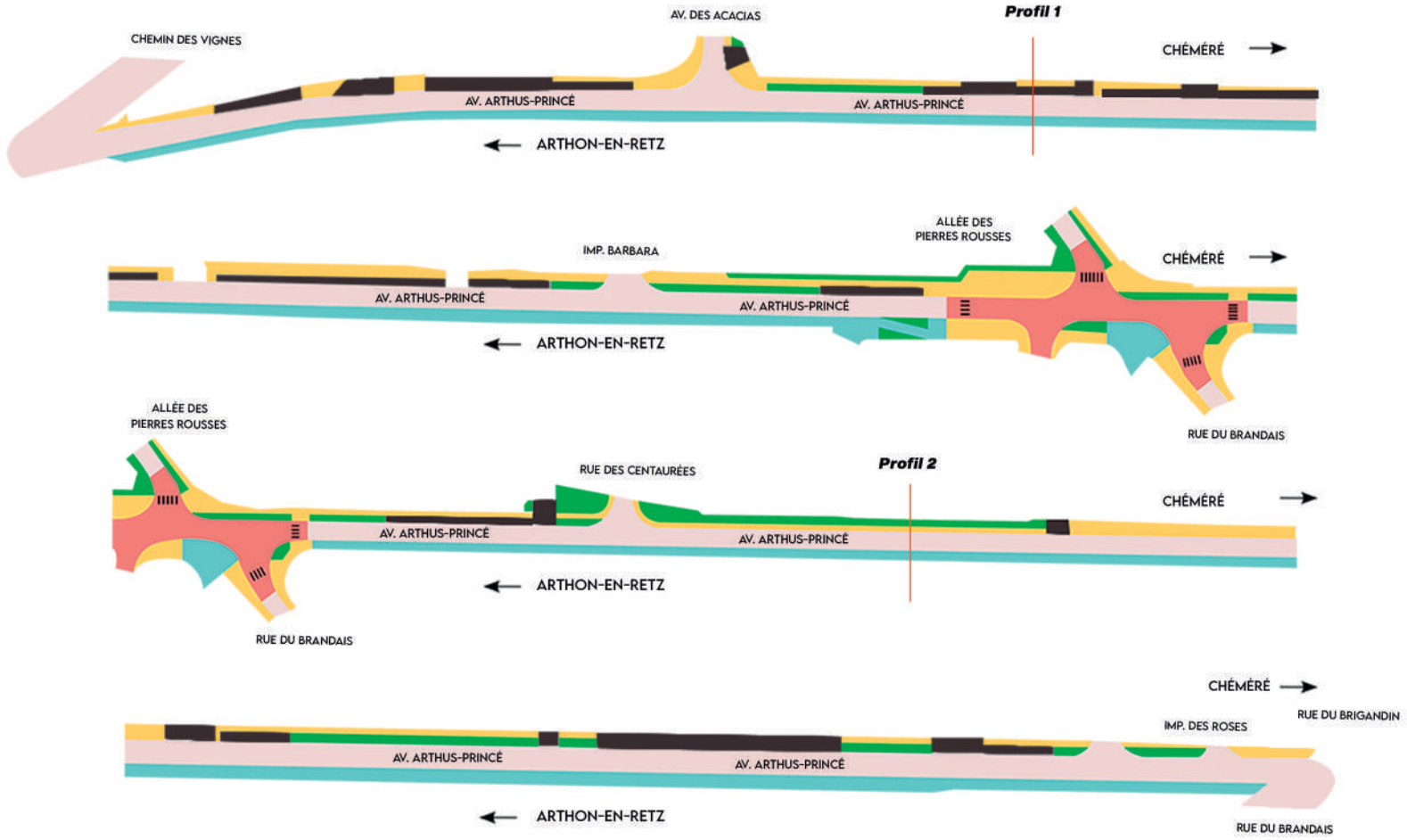

LÉGENDE

Chaussée pour véhicules motorisés

Trottoirs en enrobé beige

Voie cyclable

Engazonnement et plantation sur paillage

Plateau surélevé

Stationnement / entrées habitations

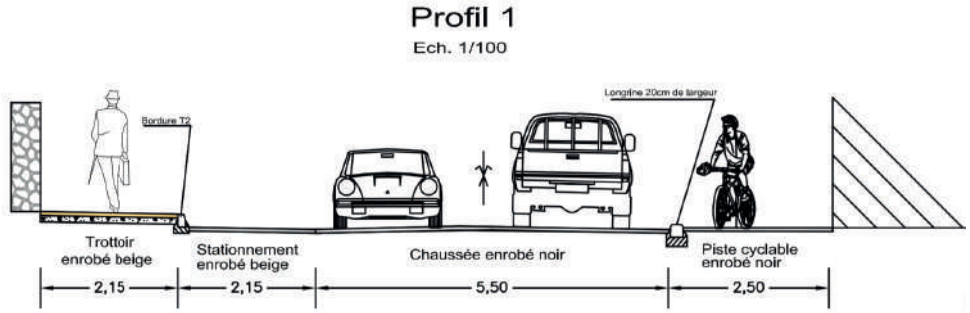

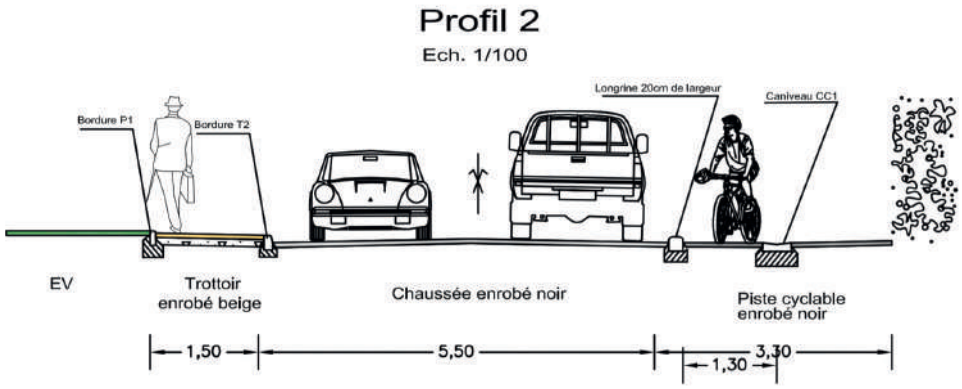

Les plans précis sont disponibles en mairie principale et en mairie annexe de Chéméré.

BILAN DES TRAVAUX DE 2020 — PROJETS 2021

L'année 2020 qui vient de s'achever a été particulièrement difficile pour nos artisans, commerçants, restaurateurs et producteurs.

La commune s'est associée à toutes les aides et actions possibles. Elle les a assurés de tout son soutien en étant à leur écoute et par divers leviers :

– exonérations de loyer pendant les mois de confinement pour les professionnels locataires de la commune ;
– remise totale des redevances d'occupation du domaine public pour les marchés ;
– proposition d'occupation gratuite du domaine publique pour des terrasses ;
– relais de toutes les aides possibles de la région, du département ou de l'agglo ;
– information et rappel de la poursuite de leur activité sur le site de la mairie, et sur les réseaux sociaux ;
– soutien dans leurs actions auprès des médias.

Les événements ne nous ont pas empêchés par ailleurs de mettre en place et de finaliser différents projets :

– création et installation d'un snack-bar L'AmuzBouche route de Nantes ;
– transfert et installation du salon de coiffure Tête ah Têtes et du salon de toilettage canin Élégance canine dans de nouveau locaux, place du Relais ;

– relance des marchés après la fermeture liée à la Covid-19 ;
– rencontre avec un porteur de projet pour la création d'une épicerie à La Sicaudais ;
– rencontre avec les praticiens médicaux pour se projeter sur les prochaines années ;
– rencontre avec tous les créateurs d'entreprises qui le désiraient, pour connaître leurs projets et les soutenir ;
– remise des clés de la halle raquettes à la présidente du club de tennis.

Suite à la réunion de travail le 9 octobre dernier avec les exploitants agricoles de la commune (évoquée dans *Informations municipales 3*) et en réponse à leurs demandes, un plan de création de 15 à 17 zones de croisement et un plan de curage et d'élagage des voies communales sur 3 ans sont mis en place.

Exemples de zone de croisement

Suite à la concertation de la RD 751, une prise de contact avec le département pour obtenir une réunion avec les exploitants agricoles impactés a été faite. Une réunion aura lieu au cours du mois de janvier.

11 NOVEMBRE

En raison des conditions sanitaires exigées à cette date, les associations d'anciens combattants s'étaient mises d'accord avec la mairie pour rendre hommage tout en respectant le fait que le regroupement ne puisse pas dépasser 6 personnes.

Le maire a fait un discours et des gerbes de fleurs ont été déposées au pied de chaque monument aux morts de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les structures de jeux installées au Grand Fief et au parc de La Sicaudais ont été inaugurées le 26 septembre dernier. Ce projet étant issu du CME, ce dernier a donc été convié à cet événement. Juste avant l'inauguration, une séance plénière s'est déroulée afin de présenter les nouveaux membres de la commission affaires scolaires et de faire le point sur leurs différents projets 2020. Malheureusement, depuis cette date, le projet de séance cinéma qui devait avoir lieu en décembre 2020 a dû être reportée en 2021 en raison du deuxième confinement.

LES CIMETIÈRES DE CHAUMES EN RETZ : DES TRAVAUX QUI CONTINUENT

Pour compléter les travaux déjà engagés, courant de l'année 2020, les cimetières de Chaumes-en-Retz ont connu des améliorations.

Après les travaux d'accessibilité du cimetière de Chéméré en octobre 2017 et l'enherbement de ses allées à l'automne 2019, ce fut au tour des cimetières d'Arthon et de La Sicaudais de voir la mise en place d'enrobés respectivement fin 2018 et fin 2019. Un parking à l'entrée du cimetière de La Sicaudais est venu compléter l'aménagement et ainsi améliorer le confort des habitants.

Enfin, les services techniques ont pu procéder à l'enherbement des allées en septembre 2020. Les trois cimetières aménagés et embellis de la sorte seront plus faciles d'accès et d'entretien.

Cependant, tous les projets ne sont pas aboutis, la crise sanitaire est venue freiner les travaux de reprise administrative, la procédure de reprise des concessions en état d'abandon, le lettrage du monument aux morts du cimetière de La Sicaudais, l'embellissement de l'espace cinéraire du cimetière de Chéméré ou encore l'installation d'ossuaires. Tout comme le projet d'installation de caveaux provisoires dans les trois cimetières, et l'agrandissement des columbariums sur le secteur d'Arthon en Retz, ces travaux auront lieu sur 2021.

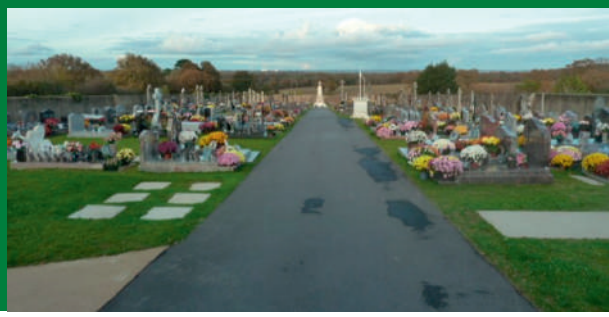

URBANISME

	2020 (au 03/12)	2019	2018
Permis de construire (déposés)	142	152	162
Logements accordés	77 dont 14 sociaux	84	108 dont 28 sociaux
Déclarations préalables (déposées)	134	177	109
Divisions de terrain réalisées	24	28	9
Certificats d'urbanisme (déposés)	300	439	330
Certificats d'urbanisme d'information	264	382	287
Certificats d'urbanisme opérationnels	36	57	43
Permis d'aménagement		Les Hauts d'Arthus : 39 lots + 2 îlots sociaux	

COMPOST

Composter, c'est réduire jusqu'à 67 kg/habitant/an les déchets de nos poubelles et 160 kg/habitant/an les déchets végétaux sur les déchèteries de notre territoire !

À partir du 1er janvier 2021, Pornic Agglo Pays de Retz augmente l'aide financière pour l'achat d'un composteur ou d'un lombri-composteur, elle est maintenant de 40 euros (aide plafonnée à la valeur d'achat).

La demande d'aide peut être effectuée *via* le formulaire en ligne sur le site de Pornic Agglo Pays de Retz, http://www.pornicagglo.fr/wp-content/uploads/2020/01/formulaire-subvention-composteur.pdf.

Pour en savoir plus et télécharger les guides du compostage, voici le lien : http://www.pornicagglo.fr/service/le-compostage/.

Le saviez-vous ?

Un tiers de nos ordures ménagères peut être composté. Les épluchures constituent un engrais naturel très efficace. Vous limiterez ainsi l'utilisation de produits chimiques, et vous diminuerez le volume de vos ordures ménagères.

COVID 19 – CONSIGNES DE TRI PROTÉGEONS NOS AGENTS DE COLLECTE ET ÉVITONS LA PROPAGATION DU VIRUS !

Tous les jours sur le terrain pour assurer le ramassage de vos déchets, pensons à eux, prenons des précautions.

MASQUES, MOUCHOIRS ET TEXTILES SANITAIRES
JAMAIS DANS LA POUBELLE JAUNE

NON, ce ne sont pas des emballages valorisables !

A JETER DANS UN SAC FERMÉ DANS LA POUBELLE DES ORDURES MÉNAGERES

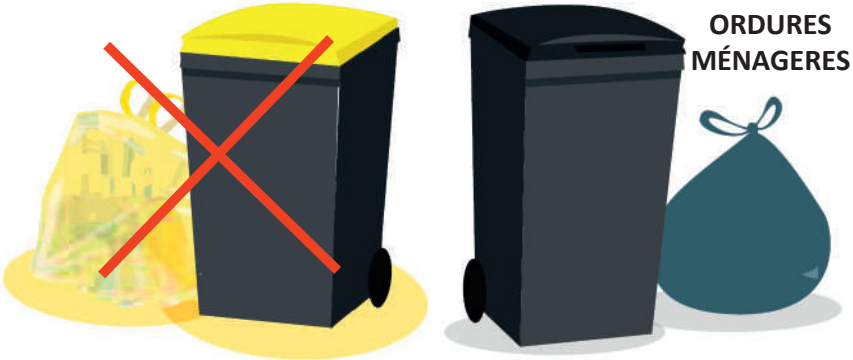

MERCI POUR EUX !

POUR TOUTE QUESTION ?
Service Environnement - 02 51 74 28 10
www.trionsensemble.fr

PORNIC agglo PAYS DE RETZ

www.pornicagglo.fr

- Feuilles mortes (sauf celles des arbres malades ou arbres fruitiers)
- Fleurs fanées
- Tontes du gazon
- Sciures et copeaux de bois
- Végétaux issus des tailles broyées

- Restes de légumes et de fruits
- Mouchoirs en papier
- Cartons et journaux
- Marc de café et les filtres papier
- Sachets de thé
- Coquilles d'oeufs
- Coques des noisettes, noix, ...

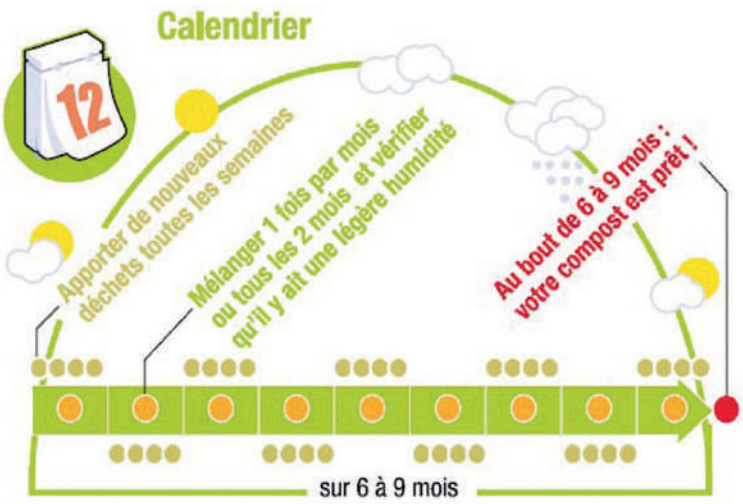

LA VIE SOCIALE SUR CHAUMES EN RETZ : UN TRAVAIL DE PARTENARIAT

L'action sociale de la commune de Chaumes-en-Retz réunit à la fois le CCAS, les actions de la commission des affaires sociales en collaboration avec les Espaces de vie sociale, mais aussi les missions locales, les Espaces départementaux de solidarités, les ADMR de Chaumes-en-Retz, la Maison du Pays'Âges et l'association « Chaumes-en-Retz Seniors », etc.

Des équipes et des partenariats qui se renouvellent.

Le CCAS

Le CCAS (composé de nouveaux membres, réélus en juillet 2020), est l'un des principaux acteurs de la commune en matière d'action sociale. Dans ce contexte particulier de crise sanitaire cette année, qui a frappé de près ou de loin chacun d'entre nous, l'action sociale est amenée à œuvrer auprès d'un public encore plus fragilisé. Aussi, quelle que soit votre difficulté, le CCAS de Chaumes-en-Retz est à votre service en mairie principale. Un agent communal est à votre écoute et peut vous recevoir pour toute demande, selon votre âge, et vous expliquer les modalités d'attribution de l'aide dont vous avez besoin :

– demande d'aides sociales : personnes âgées, personnes handicapées ;

– demande de bourse au permis de conduire ou à l'obtention du brevet de sécurité routière ;

– demande d'un « bon alimentaire » ou d'un « bon essence » ;

– demande de mise en place de téléassistance ;

– demande de logement social ou d'urgence ;

– demande de carte ALEOP Gratuit ;

– demande de domiciliation au CCAS.

Le CCAS organise aussi chaque année une distribution de colis pour les 75 ans et plus, pour ceux qui n'assistent pas au repas des aînés. Au vu du contexte sanitaire, cette année, le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu. Aussi, l'intégralité des Calmétiennes et Calmétiens de 75 ans et plus se sont vu apporter à leur domicile un colis de Noël, avec un protocole sanitaire pensé en lien avec celui suivi par l'Agence régionale de santé, pour les visites et services à domicile.

Pas moins de 395 colis ont été distribués la première quinzaine de décembre par 32 élus et 6 membres du CCAS. Remercions les membres bénévoles des clubs de retraités de Chaumes-en-Retz pour leur aide dans la préparation des colis, en plus de certains élus de la commission des affaires sociales : sur trois temps forts, travail méthodique et efficace : il n'en fallait pas moins pour cette préparation.

Le conseil des sages

Photo d'archives

Depuis septembre 2020, le conseil des sages est en renouvellement.

Une première rencontre a réuni 12 volontaires, certains pour débuter, d'autres pour reconduire leur investissement dans cette instance consultative.

La présentation du rôle du conseil des sages par les anciens membres a été réalisée et des projets ont été évoqués lors de cette rencontre : aménagement de la 2×2 voies, circulation liée au futur collège, points de vigilances et de sécurité sur la commune…

Aujourd'hui, le conseil est constitué 10 membres. Pour une meilleure représentation sur tous les secteurs, le conseil des sages est en recherche de bénévoles retraités sur le secteur de La Sicaudais. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie principale si vous souhaitez agrandir cette belle équipe.

Les Retz'chauffeurs recherchent activement de nouveaux bénévoles

Créée en 2015, cette association est composée de chauffeurs bénévoles qui mettent leur temps et leur véhicule personnel à la disposition des personnes démunies de moyen de déplacement et n'ayant pas les moyens financiers d'utiliser les services des transports professionnels (taxis, VSL, ambulance, car, LILA à la demande), ni voisin ou famille pouvant les accompagner.

L'équipe de bénévoles a besoin aujourd'hui de nouveaux membres pour répondre à la demande de plus en plus croissante.

Si vous souhaitez vous investir, ponctuellement, partiellement de manière hebdomadaire, n'hésitez pas à vous connecter sur le site de Chaumes-en-Retz – Vie sociale – Action sociale ou à prendre contact sur le site : www.retzchauffeurs.fr.

Habitants de Chaumes, vivez votre commune !

Après un début d'année marqué par les événements sanitaires éprouvants, l'AFR de Chéméré et Arthon Animation Rurale vous proposent de nombreux rendez-vous… Au jardin ou en cuisine, autour d'un jeu ou d'un café, en petits groupes pour partager son histoire ou devant un spectacle, tous les goûts sont à Chaumes-en-Retz.

Si vous éprouvez l'envie de vous retrouver pour expérimenter, échanger avec un collectif investi, association, particulier, jeune, moins jeune, seul ou à plusieurs, les Espaces de vie sociale vous accueillent pour construire ensemble des animations et faire vivre notre commune.

D'où que vous veniez, nous vous souhaitons de belles découvertes !

Les projets d'Arthon Animation Rurale et de l'AFR Chéméré sont portés par des animateurs, des bénévoles et des habitants qui s'activent au sein de commissions pour proposer services et animations coordonnées.

Pour tout Public : ce programme est le fruit de la réflexion, de l'imagination et des initiatives de ces personnes.

Le département, la CAF de Loire Atlantique et la municipalité de Chaumes-en-Retz soutiennent ces projets.

Les animations prévues sont en conformité avec les recommandations gouvernementales mais sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la situation sanitaire.

Les Pauses-café de Chaumes-en-Retz (gratuit, ouvert à tous)

Instants de rencontres à consommer sans modération !

Ouvert à toutes et à tous, pour les grands comme pour les enfants, la pause-café (où l'on boit aussi du thé) est un moment d'échanges où on discute, on joue, on rit…

Favorisant un service de proximité, ces espaces sont présents dans chacun des secteurs de Chaumes-en-Retz. Néanmoins, chacun est invité où qu'il le souhaite afin d'échanger également avec les habitants des secteurs autres que son secteur de résidence :

Quartier Arthon
Les lundis de 13 h 30 à 15 h 30
EVS, 5 place de l'église
Renseignements : 07 69 42 21 77

Quartier Chéméré
Les mercredis de 10 h à 12 h
Maison du Pays'Âges, impasse des papillons
Renseignements : 07 67 34 47 38

Quartier La Sicaudais
Les mercredis des semaines paires de 10 h à 12 h
Mairie annexe, place Sainte Victoire
Renseignements : 07 69 42 21 77

Le jardin partagé de La Blanche (gratuit, ouvert à tous)

« De la plantation à la récolte, inventons un jardin ensemble », dans un lieu pour se rencontrer, partager un thé et un café en échangeant des conseils. Un lieu pour apprendre des autres, pour mettre la main dans la terre ou s'asseoir et découvrir toutes les merveilles du jardin.

Depuis deux ans, le jardin partagé de la Blanche vit avec un petit collectif de bénévoles, situé au cœur des écoles de Chéméré, du parc, du foyer de vie, des logements intermédiaires. Venez rencontrer tous les participants et participantes qui le font vivre et qui seront ravis de vous accueillir.

Premier samedi matin du mois, 10 h-12 h avec Éric Charrier – AFR Chéméré

Espace numérique : un franc succès (gratuit, ouvert à tous)

« Un ordinateur oui, mais avec accompagnement ».

Vous souhaitez scanner un document, faire des télédéclarations, imprimer un CV, ou téléverser un dossier : les Espaces de vie sociale et la Maison du Pays'Âges vous proposent un accompagnement pour vos démarches. Vous trouverez sur place une personne ressource et le matériel numérique nécessaire pour répondre à vos besoins.

Arthon Animation Rurale
EVS, 5 place de l'église
Les lundis et mercredis : 16 h-19 h
ou sur rendez-vous

AFR Chéméré
17/21 rue de la Blanche
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 9 h-12 h
sur rendez-vous

Maison du Pays'Âges Chéméré
Impasse des papillons
Les mercredis : 10 h-12 h

Mairie annexe La Sicaudais
Place Sainte Victoire
Les mercredis des semaines paires : 10 h-12 h

Par ailleurs, durant cette période de crise sanitaire, les différentes associations intervenant auprès des seniors, les EVS, l'animateur et les bénévoles de la Maison du Pays'Âges organisent des appels téléphoniques et des visites à domicile pour les personnes âgées isolées ou qui en éprouvent le besoin.

Cette démarche pourrait se développer, aussi, si vous êtes disponible pour vous impliquer également dans cette démarche favorisant le lien social, faites-vous connaître auprès de Damien Mellerin à la Maison du Pays'Âges.

ÉCOLE ARMELLE CHEVALIER

Le projet de l'année pour toute l'école est : l'Afrique.

Pour les cycles 1 et 2, le projet est axé sur la découverte des instruments, l'écoute de chansons, et plus largement de chants venant du continent africain. Il est prévu l'intervention d'un groupe de musiciens sur les rythmes africains. Pour le cycle 3, le thème sera travaillé par l'écriture d'une histoire par les CM2, avec insertion de chants mis en musique par les CM1. Les CM1 écriront une chanson avec Shell (auteur-compositeur), puis iront chanter à la salle de spectacle « La bouche d'air » de Nantes. Ce travail mènera à la traditionnelle mise en scène au théâtre de fin d'année. En décembre, une conteuse est intervenue pour tous les cycles avec l'Afrique au cœur des récits.

Projets lectures : les élèves de maternelle, et du CE2 au CM2, participent au prix des Incorruptibles. Les élèves de CP et CE1 participent au prix des « Petits lecteurs du bord de mer » avec la bibliothèque de Chéméré.

En décembre plusieurs classes ont assisté aux spectacles musicaux des JMF (Jeunesses musicales de France).

Les élèves du cycle 2 participent à la semaine du goût, sur le thème de l'équilibre alimentaire.

Pour la classe de CM2, plusieurs actions :

– intervention de l'infirmière scolaire du collège autour d'un projet santé : « réflexion autour de l'adolescence et la puberté » ;
– en partenariat avec l'AFR, les élèves ont assisté à plusieurs ateliers sur l'environnement et l'alimentation : atelier travail potager, atelier fruits et légumes de saison, atelier sortie achats dans les commerces de produits de saison, atelier autour des céréales et légumineuses, atelier décryptage étiquettes, atelier cuisine. Avec un final autour de la dégustation, la cuisine et le goût.

ÉCOLE CHARLES PERRAULT

L'école accueille cette année 65 élèves répartis en 3 classes. Celles-ci travailleront autour de l'ouverture culturelle, axe du projet d'école. Les élèves découvrent, lors de cette première partie de l'année, les États-Unis. Un important travail d'arts visuels avec des productions plastiques a été réalisé par la classe de maternelle alors que les élèves de CP/CE2 ont travaillé autour de la fête de Thanskgiving. À cette occasion, les élèves ont revêtu leur tablier pour cuisiner une *pumpkin pie*. La classe de CM a suivi, quant à elle, les élections américaines, en les comparant notamment à nos élections françaises.

ÉCOLE SAINTE MARIE

Élection des délégués

Comme chaque année, les enfants des classes de CE et de CM ont élu deux délégués par classe. Ils ont pu vivre ce moment de citoyenneté grâce au prêt, par la mairie, de deux isoloirs et d'une urne.

Préparation de Noël

Tout au long du mois de décembre, pour vivre la magie de Noël, les élèves ont participé à différentes activités : bricolages, chants, décorations, lecture de contes, cartes de Noël. Les parents ont été associés à ce temps fort en préparant, en famille, des décorations pour embellir les cours de l'école.

Le père Noël, assisté de l'APEL, a été une nouvelle fois généreux, en offrant à chaque enfant un goûter, un livre et des cadeaux pour chaque classe.

Classe Découverte

Du 11 au 15 janvier 2021, les classes de CM1 et CM2 sont parties en classe « trappeur » à la Bourboule. Ce fut, pour eux, l'occasion de découvrir les volcans en randonnant en raquette, en funiculaire… Ce séjour s'est clôturé par une balade en chiens de traîneaux.

Inscription

Pour inscrire votre enfant, vous pouvez prendre contact, dès à présent, auprès d'Hélène Guibreteau, cheffe d'établissement, au 02 40 21 30 84 ou par mail : ec.arthon.ste-marie@ec44.fr.

Portes ouvertes le samedi 13 février de 10 h à 12 h. L'équipe enseignante, des membres des deux associations APEL et OGEC, et des élèves de CM2 seront heureux de vous accueillir pour vous présenter l'école, ses locaux, ses projets et répondre à vos questions.

ÉCOLE SAINTE VICTOIRE

Malgré un contexte sanitaire compliqué, la rentrée s'est bien passée à l'école Sainte Victoire. Les effectifs des deux classes sont de 18 élèves chez les PS, MS, GS, CP et 15 chez les CE, CM.

Cette année ce sont les petites sections qui sont les plus nombreux : 8 élèves. Ils ont découvert l'école : les règles pour bien vivre ensemble, le partage, la coopération, le travail en ateliers, les chansons, et bien sûr les récréations ! Les « grands » les ont bien aidés à s'adapter.

Le thème choisi pour cette année est « Écologie et biodiversité, comprenons et protégeons la nature ». Il s'agira de poursuivre les actions commencées l'année dernière mais qui n'ont pas toutes pu aboutir du fait de la situation sanitaire.

Les manifestations nombreuses qui rythment l'année ne pourront peut-être pas toutes avoir lieu, alors les parents de l'école se mobilisent pour proposer plus de ventes que les années précédentes afin de financer des jeux et des activités pour les enfants. Ils sont très mobilisés, merci à eux.

Pour en savoir plus sur tout ce qui se vit dans l'école, consultez le site Internet : lasicaudaissaintevictoire.fr.

Pour tout renseignement et inscription, contactez Blandine Garnier au 02 40 21 16 00 ou par mail : ec.sicaudais.ste-victoire@ec44.fr.

ÉCOLE NOTRE-DAME

L'année s'avance tranquillement et avec elle ses projets.

Depuis le 9 novembre, l'ensemble des élèves de la petite section au CM2 font de l'anglais le lundi avec Sarah, professeure certifiée d'anglais.

Les maternelles profitent de 30 minutes de chants, histoires et bain de langage, les primaires ont 45 minutes par demi-groupes et travaillent la langue anglaise à travers chants, jeux…

Les élèves de CE1-CE2 ont participé à une animation tri sélectif avec Laetitia de Pornic Agglo. Chaque élève est sensibilisé depuis plusieurs années sur ce thème avec la mise en place de poubelles de tri dans les cinq classes.

Notre projet potager et petits animaux du jardin est en attente des beaux jours. Les GS-CP ont cependant déjà pu observer des phasmes dont ils avaient un élevage dans la classe. De drôles d'animaux qui grignotent des ronces ! Chaque classe fera son élevage au printemps prochain.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 sont ouvertes.

Vous pouvez contacter l'école au 02 40 64 85 15 pour mail : ec.chemere.notre-dame@ec44.fr afin de prendre rendez-vous pour une visite et une présentation des projets.

ÉCOLE JEAN MONNET

Cette année, l'équipe éducative a accueilli :

– en septembre, une nouvelle enseignante Mme Lambert (CM1-CM2) présente le lundi ;
– en octobre, deux services civiques : Mme Durand et Mme Marchand.

Nos projets et actions 2020-2021 :

– parcours citoyen : poursuite du conseil d'enfants avec deux délégués par classe, le premier a eu ieu le 8 octobre, le compte rendu est disponible sur le site de l'école. Il a lieu une fois par période ;
– projet jardin à l'école avec la participation de tous ;
– les élèves de la GS au CM2 bénéficient de séances de piscine à l'Aquaretz de Sainte-Pazanne ;
– les élèves de CM1 et CM2 ont 8 séances de voile ;
– les élèves de CE1 et CE2 vont pratiquer le tennis lors de 8 séances à la dernière période scolaire ;
– Lire et faire lire : après une mise en place difficile, les interventions débuteront peut-être en début d'année, pour la plus grande joie des élèves, et se termineront début juillet. Un grand merci aux bénévoles retraités, très appréciés des élèves ;
– *Tic tac Tock* : mardi 30 mars à 10 h 30 à l'auditorium Narcejac à Pornic pour les classes de MS et GS ;
– les élèves de MS sont inscrits à « école et cinéma » et devraient se rendre à Pornic assister à deux séances ;
– les élèves des classes de CM2, CM1-CM2 et CE2-CM1 assisteront au spectacle *Luna Fugue* le 22 janvier à 10 h à l'Espace de Retz à Machecoul ;
– projet artistique pour les élèves des classes de TPS-PS, MS et GS, « De plus en plus, de moins en moins ». Ce projet départemental se finalisera peut-être par une exposition dans les bibliothèques de Chaumes-en-Retz ;
– action de prévention en CE et en CM par la gendarmerie comme l'année dernière, la gendarmerie intervient à titre gracieux pour présenter deux actions auprès des élèves de CE et de CM : l'action de l'association « prévention routière », kit Tom et Lila est destinée aux piétons et s'adresse aux enfants en classe de CE ; le permis internet, action destinée aux élèves en classe de CM, mais également à leurs parents, qui permet de sensibiliser aux dangers d'internet et de donner des conseils pour utiliser cet outil en toute sécurité ;
– parcours santé : intervention pour les classes de cycles 2 et 3 d'un parent pompier pour : apprendre à porter secours, les risques de la vie courante et le risque incendie, les détecteurs de fumée et les zones de rassemblement, le sapeur pompier. Pour les élèves de la maternelle au CP, une intervention se fera autour des dangers de la cuisine, de la tenue de pompiers, des détecteurs de fumée et de l'appel aux pompiers (112) ;
– sortie le 11 mai pour les élèves de CM2 à la maison de la Pêche et de la Nature en Vendée pour une action autour du tri ;
– ouverture de l'école aux familles : Les Petites Souris en maternelle pour les périodes de novembre et décembre et présentation des « jeux mathématiques » par une partie des classes concernées par la méthode heuristique en élémentaire au cours de l'année.

A.J. RETZ, PLOMBERIE-CHAUFFAGE

Après plusieurs années d'expérience comme salarié, j'ai ouvert mon entreprise A.J. RETZ.

Mon activité est orientée vers les particuliers, création, rénovation, extensions. J'interviens aussi sur du dépannage. En plomberie, j'interviens sur de la rénovation ou la création de salle de bains, douche, baignoire lavabo, remplacement de w.-c., évier, robinetteries, ballon d'eau chaude, chauffe-bain.

En chauffage, installation ou remplacement de chaudières type condensation, remplacement ou ajout de radiateurs. Mais je ne fais pas les entretiens de chaudières.

N'hésitez pas à me contacter pour toutes demandes. Je me déplace rapidement et j'essaie d'être le plus réactif possible.

Josué Avril : 06 37 60 20 45

SNACK-BAR L'AMUZBOUCHE

Je propose de la vente sur place ou à emporter.

L'AmuzBouche sera un lieu convivial où les différentes générations pourront se rencontrer et se retrouver.

Je souhaite aussi mettre en place différents thèmes pour réunir les Calmétiens ou autres, tels que des concours de belote, de fléchettes, d'échecs ou tout simplement des diffusions de matchs de foot, de tennis ou de basket.

Les clients seront amenés à faire des suggestions pour l'organisation d'un événement, etc.

8 Rue de Nantes

09 83 65 90 59

ATELIER DU HÉRON CENDRÉ

Charpentier spécialisé dans la conception et la fabrication de charpentes anciennes et structures traditionnelles en bois vert.

Nous fabriquons aussi des meubles rustiques sur mesure, selon la demande.

Nos projets s'inspirent de la nature et nous utilisons principalement du bois local.

Maxime COMBAUD : 06 66 05 01 11

atelierheroncendre@gmail.com

www.atelierduheroncendre.com

ENTRETIEN CIMETIÈRE, NETTOYAGE DE TOMBES

Je vous propose des forfaits à l'année pour l'entretien et fleurissement des dalles, et stèles de vos proches.

Christophe Bichon :
06 09 73 76 40

RELECTRICE-CORRECTRICE

La lecture et la langue française ont toujours fait partie de ma vie. L'organisation de salons littéraires et les riches échangent avec les auteurs m'ont aidée à trouver ma voie professionnelle.

Chacun d'entre nous peut faire appel à un relecteur-correcteur professionnel, pour un récit, un roman, une lettre, une thèse, etc. La relecture et la correction sont des étapes indispensables pour la réalisation d'un document. C'est là que j'interviens afin que vous puissiez présenter un écrit définitif de qualité.

Michelle Breen : 06 17 54 55 08

www.relectrice-correctrice.fr

michellebreen.correctrice@gmail.com

BRICOLE POUR VOUS

Je vous propose mes services pour toute une variété de travaux : peinture, bricolage, pose de plaques de plâtre, plomberie, petite électricité, mais aussi le nettoyage au jet à haute pression, l'installation de cabane de jardin, la pose de parquet flottant, l'installation de mobilier de cuisine, salle de bains et dressing.

Ces prestations sont proposées sur le pays de Retz, dans un rayon de 50 km autour de Chaumes-en-Retz.

Devis gratuit pour les travaux.

Francis FOURDINIER : 06 21 49 05 41, bricolepourvous@yahoo.com, Bricolepourvous

BÂTIMENT INGÉNIERIE, PLAN, ÉTUDE TECHNIQUE

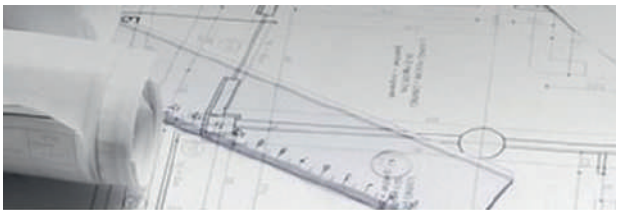

J'accompagne les particuliers dans leur projet immobilier, que ce soit la construction d'une maison individuelle, une extension/surélévation de leur habitation, une rénovation ou un réaménagement, un ravalement de façade, une piscine, une clôture, un carport ou un garage… Tout ce qui nécessite une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable).

De l'analyse de la faisabilité du projet, en passant par la conception générale de ce dernier, je réalise ensuite tous les plans et vues 3D nécessaires à la constitution du dossier pour le dépôt en mairie.

Magalie BRISSON : 06 98 93 39 56

DOMIRETZ SERVICES PORTAGE DE REPAS

Société de services à la personne orientée seniors qui propose des livraisons à domicile de repas à la carte ainsi que des travaux d'entretien courant : jardinage, ménages, administration.

Contact : 02 40 64 27 98

www.domiretz-services.fr

RÉFLEXOLOGUE

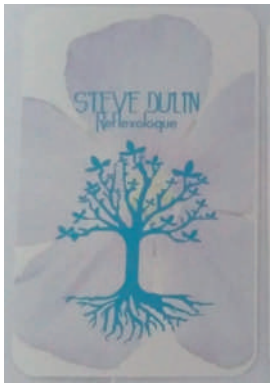

Avec la réflexologie, je pourrais vous accompagner dans la gestion du stress et des douleurs qui y sont associés. Je peux aussi vous aider dans toutes les douleurs d'ordres fonctionnelles.

Steve Dulin : 06 28 27 64 83

24 rue d'Arthon

steeve.dulin@orange.fr

SAVONS DE RETZ

Dans notre savonnerie artisanale à Chaumes-en-Retz, nos cosmétiques sont fabriqués à la main. Vous y trouverez des savons et shampoings solides, des accessoires de bain zéro déchets et des coffrets. Nous avons fait le choix d'utiliser majoritairement des matières premières naturelles bio tout en respectant nos valeurs et les bienfaits de ce que nous offre la nature. Nos cosmétiques sont non testés sur les animaux, sans huile de palme et sans additifs douteux.

Julie Duval : 07 66 85 70 93, contact@savonsderetz.fr, www.savonsderetz.fr

EMPORTEZ-MOI, RESTAURATION À EMPORTER

Pizzas au feu de bois, burgers, kebabs et frites maisons, boissons, desserts, etc.

Des produits de qualité, un maximum de produits frais ou d'épicerie fine italienne, des steaks hachés frais de la boucherie de Sainte-Pazanne, un pain pour burgers 100 % vegan, fabriqué dans le département, avec des blés français sans OGM, sans huile de palme ni colorant.

Plus d'informations sur www.emportez-moi.fr.

Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram

Natacha et Bruno Colombel, Hélène et Freddy Dubois :

02 51 18 43 13, place du Relais

SPIRULINE

La Finca, production de Spiruline

06 82 54 47 77

la.finca.spirulina@gmail.com

CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER INDÉPENDANTE KEYMEX

Spécialisée dans le secteur du pays de Retz, je vous accompagne dans toutes les étapes de votre projet immobilier. Membre d'un centre d'affaires regroupant tous les professionnels de l'immobilier (notaires, courtiers, diagnostiqueurs, artisans…), je mets tout en œuvre pour faire aboutir vos recherches.

Vous avez un projet immobilier de vente ou d'achat, vous souhaitez obtenir des informations, bénéficier d'une expertise gratuite de votre bien… Contactez-moi !

Karine Fouquet : 06 85 32 21 26

LES P'TITES PÉPITES BISCUITS MAISON

Vente de petites biscuits maison avec des produits bio et locaux, dans des emballages tissus faits maison.

Bénédicte BLOISE : 06 98 67 31 71, 21 rue de Saint-Hilaire

GT MOTOCULTURE

Je propose aux particuliers et professionnels l'entretien et la réparation de motoculture de plaisance, débroussailleuses, tondeuses, taille-haies, nettoyeurs haute pression, petit matériel de travaux publics, flexibles hydrauliques pour engins de chantiers.

Les clients peuvent apporter leur matériel à réparer, mais je peux assurer les déplacements dans un rayon de 30 km autour de Chaumes-en-Retz.

Gaëtan Thomazeau : 06 13 46 40 18

96 avenue Arthus-Princé, gtmotoculture44@gmail.com

SUBLIM'AMBIANCE, MENUISIER AGENCEUR

Spécialiste dans l'agencement intérieur, cuisine, séjour, chambres/bureau, placard/dressing ainsi que création de mobilier. Conception, fabrication et pose.

Nous vous proposons nos services pour tous vos travaux d'aménagement intérieur. Qu'il s'agisse de concevoir une cuisine plus fonctionnelle, d'aménager vos espaces à vivre, de réorganiser ou d'optimiser vos espaces de travail, nous sommes à votre disposition.

Nous procédons à une visite des lieux afin d'identifier vos besoins, vos envies, déceler vos goûts, votre personnalité et votre façon de vivre. Puis, nous vous conseillons sur l'organisation et l'optimisation d'espace en tenant compte de vos contraintes matérielles et budgétaires.

Benoist Lahouste : 06 21 71 9825

contact@sublimambiance.com

www.sublimambiance.com

5 impasse des champs fleuris, zone du Butai

SUBLIM'AMBIANCE
créateur d'interieur

CHAUMES AUTOMOBILE

Prestations mécaniques et ventes automobiles.

Après 25 ans d'exploitation, le garage Guibert change de propriétaire et devient négociant automobiles multimarques : Chaumes Automobile.

Chaumes Automobile développe les prestations mécaniques sous l'enseigne AD et s'ouvre à la vente de véhicules neufs et occasions toutes marques ainsi qu'une offre de véhicules utilitaires.

Retrouvez-nous sur www.chaumesautomobile.fr ou au 02 40 21 21 16 du lundi au samedi.

Zone du Butai

LE SALON D'OCÉANE, PROTHÉSISTE ONGULAIRE

Je vous propose une large gamme de prestations pour embellir vos ongles.

Vous pouvez me retrouver sur Instagram.

Le Salon d'Océane

06 71 56 18 97, lesalondoceane@gmail.com

LES BIBLIOTHÈQUES DE CHAUMES-EN-RETZ

Malgré la crise sanitaire, et la fermeture des bibliothèques pendant le mois de novembre, les bénévoles des trois sites se sont mobilisées pour sélectionner, acheter et préparer de nouveaux ouvrages. Dès la réouverture, un grand choix de lectures sera donc à votre disposition pour les enfants ou les adultes, pour les fans de BD ou de romans policiers, pour les curieux du monde comme pour les amateurs de romance…

En cette période si particulière, les bénévoles des bibliothèques veulent vous faire partager cette idée que : « aimer à lire, c'est faire un échange des heures d'ennui contre des heures délicieuses » et aussi, comme le dit si bien un proverbe chinois : « ne plus lire depuis longtemps, c'est comme perdre un ami important » ! Alors pas d'hésitation, venez dans nos bibliothèques !

Et si vous êtes intéressés, vous pouvez aussi rejoindre l'équipe des bénévoles qui vous accueillera avec plaisir.

Voici les horaires d'ouverture, dans le respect des règles sanitaires liées à la Covid-19 :

– bibliothèque de l'Aqueduc – rue des Écoliers : dimanche : 10 h-12 h, fermée le 27 décembre.

– bibliothèque-vidéothèque Le Marque-page – 10 avenue Arthus-Princé : samedi : 10 h-12 h, fermée le 26 décembre.

– bibliothèque Le Plan d'eau – place Sainte-Victoire : mercredi : 10 h-12 h, 1er samedi du mois seulement : 11 h-12 h, fermée les mercredis 23 et 30 décembre et le samedi 2 janvier.

Vous pouvez retrouver le catalogue des livres disponibles sur le site de la mairie, ainsi que les nouveautés mises à disposition, ou les horaires de nos trois sites.

ARLEQUIN COMEDIE

« Sacré corona, tu nous as mis dans l'embarras,

2021 verra ton trépas, et en mars nous, on jouera ! »

C'est ce que l'on espère ! Pouvoir vous retrouver, cher public, et revoir vos sourires, entendre vos rires et vos applaudissements.

Aglaê, Anémone et Églantine entourées de M. et Mme Leloyer, François et Elie vous attendent au « pensionnat des toujours jeunes », pièce de Jérôme Dubois.

Après seulement quatre représentations à la salle du Plan d'Eau en mars 2020, nous avons dû les suspendre.

Celles-ci reprendront en mars prochain, croisons les doigts, suivant les règles sanitaires en vigueur à cette période-là, au théâtre de l'Étoile.

En attendant passez le mieux possible cette fin d'année dont le goût et la saveur seront bien différents des années passées.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Comme vous aurez pu le constater, l'accent a été mis cette année sur les centre-bourgs de notre commune avec aussi des secteurs qui se sont vu attribuer certaines illuminations pour la première fois cette année (entrée du bourg de Chéméré, entrée d'Arthon en venant de la zone du Butais…, candélabres du cimetière de Chéméré, façade de l'église de Chéméré ainsi que projection sur la façade ouest de cette même église). Vous avez pu noter aussi certains « trous » au niveau des illuminations, ces derniers étant dus au remplacement actuel de vieux candélabres par des neufs et non équipés encore pour accueillir ces illuminations.

Toute l'équipe de la commission « animation » a travaillé sur ces illuminations ainsi que les services techniques et l'entreprise Louerat pour le montage et nous les remercions chaleureusement. Nous essaierons de faire encore mieux l'an prochain et espérons que l'animation de Noël organisée par Chem'loisirs aura lieu en 2021.

La commune remercie l'initiative de Chem'loisirs pour le parcours des maisons illuminées mis en place cette année qui a permis à nombre de Calmétiens de profiter d'une sortie nocturne pour profiter des illuminations de maisons particulières à travers notre belle commune. Merci aux nombreux participants !

Vous aurez aussi remarqué que les lutins du père Noël avaient disposé des boîtes aux lettres afin que petits et grands de notre commune et des communes voisines viennent y déposer leur lettre. En 10 jours à peine, c'est plus de 400 courriers qui ont été récupérés par les lutins…, le Père Noël a répondu à toutes ces lettres et nous l'en remercions également.

LUDOTHÈQUE DE L'AFR

Après une fermeture estivale, la ludothèque fait son grand retour.

C'est dans un contexte perturbé que nous rouvrons nos portes de ludothèque afin de permettre à chaque habitant de la commune de profiter d'un moment de jeux, seul ou en famille.

La situation de confinement peut amener des difficultés, des tensions et une ambiance parfois morose. C'est pourquoi l'AFR se mobilise pour permettre à tous les habitants de mieux vivre cette période en proposant des livraisons de jeux à domicile.

S'il n'est plus possible de se déplacer pour jouer, c'est l'AFR qui apporte le jeu jusqu'à vous.

Pour l'ensemble des habitants de la commune, pour les personnes seules, comme pour les couples ou les familles, l'AFR propose une livraison toutes les deux semaines de jeux spécialement adaptés pour vous. Des jeux pour tous les âges, de la petite enfance aux aînés de la commune, jeux coopératifs ou d'opposition, jeux d'apéritifs festifs ou jeux pour les soirées au coin du feu, l'AFR dispose d'un panel très large de jeu disponible sur le site internet : www.afr-chemere.org, rubrique Ludothèque.

Alors ne laissez pas le confinement perturber cette période de début d'année, et passez commande auprès de Nathan et Éric au 07 82 69 10 15 ou par mail : ludotheque@afr-chemere.org.

Nouveautés : très prochainement, les deux ludothèques d'Arthon et de l'AFR vont se regrouper pour vous proposer de nouveaux jeux et des permanences sur l'ensemble de la commune.

Certaines semaines à la bibliothèque de l'Aqueduc, d'autres à l'AFR, ce sera encore plus de rendez-vous, d'animations, de rencontres et de jeux à découvrir.

LUDOTHÈQUE DU QUARTIER ARTHON

L'Amicale laïque de Chaumes-en-Retz qui la gérait, avant de cesser son activité, a légué ses jeux à « Plaisir de lire » pour qu'ils restent dans le lieu dans lequel ils étaient accueillis depuis 10 ans.

Une nouvelle équipe de bénévoles va devoir se constituer pour la gestion de la ludothèque. Si l'idée d'en faire partie vous tente, n'hésitez pas à contacter Jean-Bernard Guilbert :

02 40 21 79 00

jean.bernard.guilbert@gmail.com.

Ouverture chaque dimanche, de 10 h à 11 h 30, lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Cette passation est l'occasion pour la municipalité d'adresser de sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles de l'Amicale laïque de Chaumes-en-Retz pour leur dévouement au profit de la ludothèque du secteur d'Arthon en Retz et ce, depuis 10 ans.

ESPACES DE VIE SOCIALE

La commune devrait reconduire le dispositif des EVS sur la commune. Cette convention (non votée à l'heure de l'écriture de cet article mais soumis lors du conseil municipal de décembre ou de janvier) doit permettre aux équipes de l'AAR et de l'AFR de Chaumes-en-Retz d'offrir encore plus de rendez-vous, de rencontres enrichissantes, d'échanges et de services pour la population afin de développer les liens sociaux. Des plaquettes de présentations de différents ateliers sont disponibles dans les 3 mairies de la commune.

CLUB SICAUDAISIEN

L'année 2020 aura été très perturbée avec deux confinements qui ont entraîné notamment la fermeture des salles. Le repas annuel de début décembre n'a donc pas eu lieu. Nous savons que ce moment joyeux était attendu par beaucoup, adhérents assidus chaque semaine ou personnes inscrites qui ne viennent pas régulièrement. Il permet à tous de se retrouver et de partager un après-midi dans la joie et la bonne humeur. Nous espérons bien nous rattraper en 2021. En attendant, prenez soin de vous.

Un nouveau bureau a été élu en début d'année 2020 : présidente : Marie-Annick Hautcoeur, vice-président : Georges Guérin, secrétaire : Françoise Hervouët, secrétaire adjointe : Étiennette Gautier, trésorier : Christian Broussard, trésorier adjoint : Alain Houël, membre : Lucette Dousset.

Nous espérons vous retrouver tous les jeudis après-midi, de 14 h à 19 h, dans une ambiance conviviale, salle du Plan d'Eau, pour jouer à différents jeux de cartes (belote, aluette, tarot), scrabble, triominos… Tous les retraités (anciens et nouveaux) sont les bienvenus et sont attendus pour étoffer le club actuel.

Contact : 0674 14 56 57

ASSOCIATION COUTURE DE FIL EN AIGUILLE

Pour l'association couture De Fil en Aiguille, l'année 2019-2020 a été écourtée par la crise sanitaire que nous traversons.

Cependant, l'atelier a été contacté par la municipalité pour la création de masques en tissu.

700 masques ont été confectionnés pendant 15 jours environ avec une dizaine de personnes.

Cette saison l'atelier s'est doté d'une surjeteuse supplémentaire, avec la subvention municipale, portant ainsi le nombre à deux, et facilite ainsi le travail des couturières !

Nous remercions les membres du conseil d'avoir pris en compte notre demande.

CINQ ACTIVITÉS DE SPORT SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AVEC L'ÉTOILE ARTHONNAISE GYM

La section gym de l'Étoile Arthonnaise, affiliée à la FFEPGV, propose des activités diverses pour les adultes, au complexe omnisports des Chaumes. Des cours de gym à destination des jeunes seniors sont dispensés par Florence Mosneron Dupin, animatrice diplômée d'État, le jeudi matin. Les cours permettent notamment de travailler la coordination des mouvements, la souplesse et le renforcement musculaire. Florence, professeur de Pilates, propose également, chaque semaine, deux séances de Pilates pour les débutants et deux pour les initiés, le mercredi soir et le jeudi matin. Ces cours reposent sur la respiration et les bonnes postures du corps, en tonifiant les muscles profonds du corps, en étirant les zones contractées et en développant la souplesse. Des séances de cross training en salle ont lieu avec Sylvain Fouchard, le mercredi soir. Les exercices sollicitent plusieurs chaînes musculaires simultanément alternant un travail de cardio et de renforcement musculaire, tout en développant l'équilibre, l'adresse, la rapidité et la coordination. Philippe Bardoul anime les séances de marche nordique le mercredi matin et propose des circuits sur différentes communes permettant de découvrir ou redécouvrir des sentiers et lieux pittoresques. Des séances de yoga sont dirigées par Laurence Alexande-Guérinel le lundi soir, le mardi matin et le jeudi matin et ont pour objectif de faire découvrir les bienfaits de cette discipline tant sur le corps que sur l'esprit. Les activités proposées par Étoile Arthonnaise Gym sont accessibles à tous et proposées en tenant compte des capacités de chacun des licenciés, et s'adressent aux femmes et hommes à partir de 16 ans.

Inscriptions possibles tout au long de la saison avec des tarifs dégressifs.

Pour renseignement, contacter Sylvie Zentar :

02 40 21 27 60 ou 06 23 19 07 09.

TENNIS

C'est à contrecœur que le bureau a pris la décision d'annuler tous les cours et toutes les animations depuis octobre 2020. Nous espérons tous nous retrouver en ce début d'année pour une reprise de l'activité tennis.

Le club souhaite reconduire toutes les animations pour la saison 2020-2021, sous réserve de l'évolution favorable des conditions sanitaires.

Manifestations prévues en 2021 :
– l'assemblée générale du club se déroulera début d'année ;
– belote le 9 janvier ;
– vide-greniers le 25 avril ;
– animation tennis jeunes « Chasse aux œufs » en avril ;
– amène ton copain pour jouer au tennis en mai ;
– journée fin de saison Sport adapté en mai ;
– tournoi interne ;
– tennis à l'école ;
– tournoi open en juillet ;
– stages de tennis pendant les vacances scolaires, animés par Antoine (DE), et encadrés par Pierre ;
– championnats adultes et jeunes.

Cette année le club est partenaire avec Intersport à Pornic, et les licenciés peuvent bénéficier de réductions sur le matériel tennis.

Pierre Clavier prépare une formation tennis (Initiateur fédéral Tennis), il pourra s'investir dans le club et aider Antoine Ballu pour les animations, les stages, l'encadrement des jeunes.

Antoine va passer son JAT2 formation juge arbitre, qui permet d'organiser des tournois open, Yoann Delaunay le JAT1 pour organiser des tournois Internes.

Les cours auront lieu à la reprise dans la nouvelle salle de raquette. Le club est ravi de profiter de ces nouveaux locaux.

Composition du bureau : présidente : Marie-Thérèse Guihot, trésorier : Yoann Delaunay, secrétaire : Caroline Coeffic. Responsables commissions : communication : Nadine Foucher, championnat adultes femmes : Nadine Foucher, championnat adultes hommes : Dominique Clavier, responsable championnat jeunes : Manu Lebeau, membres : Jean-Marie Guignon, Christelle Lecorre, Pierre-Yves Risler, enseignant : Antoine Ballu.

Le club de tennis est une association sportive dont le but principal est de permettre aux amateurs de pratiquer leur sport favori que ce soit en loisir ou en compétition. Nos cours sont accessibles aux enfants à partir de 5 ans.

Marie-Thérèse Guihot : 06 51 51 73 38, https://club.fft.fr/etoile.arthonnaise

FOOT PLUS

Alors que nous étions prêts dans l'organisation du week-end de la Pentecôte pour recevoir nos amis allemands, le virus de la Covid-19 est venu mettre un terme à cet échange et à l'ensemble de nos manifestations de 2020. Pour garder le lien, de nombreuses personnes participant à ces rencontres ont partagé sur l'évolution de la maladie et les conditions de confinement outre-Rhin.

Après discussion avec les organisateurs allemands et au regard de la difficulté d'établir des prévisions sur l'évolution sanitaire de nos pays respectifs, l'échange, dans un premier temps repoussé en 2021, se fera sans doute en 2022.

Nous espérons simplement que cette pandémie ne mette pas un coup d'arrêt à ces rencontres amicales et fraternelles qui ont lieu chaque année depuis plus de trente ans.

Nous avons hâte de les retrouver rapidement pour faire la fête et partager avec eux nos richesses régionales.

AEPPR

Nous espérons reprendre nos cours de gym douce comme d'habitude tous les lundis de 17 h à 18 h à la salle Tamaris.

Cette année, nous accueillons une nouvelle animatrice, Céline.

Pensez à amener votre bouteille d'eau, votre tapis, votre certificat médical (obligatoire) et votre bonne humeur !

Janine : 02 40 64 85 45

ÉTOILE ARTHONNAISE BASKET

Toute personne masculine, de plus de 18 ans, souhaitant pratiquer le basket en loisir ou en compétition sur la commune de Chaumes-en-Retz, est invitée à contacter Mickaël Prin :

06 87 72 74 30

mickaelprin44@orange.fr.

LA MINORITÉ S'EXPRIME : STOP À LA NON-INFORMATION

La minorité souhaite participer au débat public qui, nous le pensons, permet d'aller de l'avant et de travailler de manière très approfondie sur les projets de notre commune.

Rien n'est plus dommageable que l'impossibilité du débat public. Le débat public ne doit pas être vain. Il est au cœur de la démocratie. Malheureusement, nous nous rendons compte trop souvent que nous ne bénéficions pas du même niveau d'information que l'ensemble des conseillers municipaux ou bien que cette information n'est que parcellaire. Quelques exemples du fonctionnement actuel :

– arrivée très tardive des informations pour le conseil municipal (certains documents arrivent parfois le jour même) ;
– des mails ne sont adressés qu'aux huit élus de la minorité. Pourquoi ? Les élus de la majorité n'ont-ils pas droit aux informations ou bien bénéficient-ils d'un autre niveau information ?
– nous apprenons des décisions de la commune via les réseaux sociaux ou par voie de presse ;
– l'ensemble des éléments des différentes commissions de l'agglomération ne nous est pas transmis ;
– nous n'obtenons pas de réponse à toutes les questions que nous posons (lors des conseils municipaux ou par mail).

La participation citoyenne que nous défendions dans notre programme commence aussi par un niveau d'informations exhaustif au sein du conseil afin que l'ensemble des élus puissent se positionner en toute connaissance de cause.

La pleine participation de la minorité passe par le droit à l'information et est garante de sa représentation au sein du conseil municipal de Chaumes-en-Retz.

Nous sommes joignables sur l'adresse mail suivante : minoritechaumesenretz@gmail.com

Nous informons les Calmétiens que M. le Maire nous autorise à célébrer des mariages et des baptêmes civils républicains (demande en mairie de l'élu de notre groupe minoritaire).

Le groupe minoritaire

AUDIOPROTHÉSISTE
– RETZ'ENTENDRE – 4 rue du Cheval Blanc – 02 40 82 36 78

CORRESPONDANTS DE PRESSE
– Hervé LEPREVOST (OF) – 02 40 21 21 03 ou 06 80 40 12 04
– Sylvie ZENTAR (PO, CPR) – 02 40 21 27 60

DENTISTES
– Cabinet LEQUY et HAMZA – Les Fausses Blanches – 02 40 21 26 45

DIÉTÉTICIENNE
– Axelle PENGAM – 20 rue des Écoliers – 06 72 17 59 91

INFIRMIERS
– Cabinet infirmiers libéraux AUGIERAS, AUGIERAS-GUIHOT, CARIOU, DAILLET – 20 rue des Écoliers – 02 40 21 38 79 ou 06 61 89 33 06, permanences du lundi au vendredi de 8 h 30 à 9 h, de 12 h à 12 h 30 et le soir uniquement sur RDV de 17 h 30 à 18 h 30
– Cabinet infirmiers libéraux SENARD et SAVARY (à domicile) – 8 rue de Nantes – 06 79 08 09 12
– Centre de soins de Sainte-Pazanne – 10 bis avenue Arthus-Princé – du lundi au vendredi de 11 h 45 à 12 h – 02 40 02 47 79
– Soins santé – 16 place Sainte-Victoire – du lundi au samedi de 9 h à 9 h 15 – 02 40 21 70 88

KINÉSITHÉRAPEUTES
– Cabinet CHONY et LEEMANS – Les Fausses Blanches – 02 51 74 59 10
– Estelle GAIGNARD – 20 rue des Écoliers – 06 74 56 53 66

HYPNOSE
– Stéphanie CLAVIER – bâtiment Arche Santé – clavier.steph@gmail.com – 06 32 21 14 50

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
– Laboratoire BMPR – ZA Chemin Saulnier, 2 rue Léonard de Vinci – 02 85 93 50 10 ou 02 51 74 04 22

MÉDECINS
– Drs EUMONT et PAVY GROSDIDIER – Les Fausses Blanches – 02 40 21 30 55
– Dr GARDELLE – 15 rue des Moutiers – 02 40 21 30 92
– Dr GROLLEAU – 14 rue de Pornic – à partir de mi-décembre

OPTICIEN
– Sébastien BOURDON – KIAVUE OPTICA – ZA du Butai – 02 40 21 02 12

ORTHOPHONISTES
– Julia FAURE, Sidonie GUIHO et Olivia MAZZOBEL – 20 rue du Cheval Blanc – 02 40 21 35 50

OSTÉOPATHES
– Frédéric PENGAM – 20 rue des Écoliers – 09 81 11 30 08 ou 06 69 26 01 37
– Nawal HAMZA – 8 rue de Nantes – 07 86 94 84 37

PÉDICURE-PODOLOGUE
– Ronan POEDRAS – 20 rue des Écoliers – 02 40 64 21 89

PHARMACIES
– Pharmacie BRASSART – 16 rue de Nantes – 02 40 21 23 80
– Pharmacie LEMEILLET-BARBIN – Super U, ZA du Butai – 02 40 21 30 08

POMPES FUNÈBRES
– Pompes funèbres Allain – 18 rue du Cheval Blanc – 02 51 74 57 94

PSYCHOLOGUES
– Laetitia MOUNOUSSAMY : 06 51 65 59 96
– Justine BONAMY : 06 64 90 59 40

SAGE-FEMME
– Aline LAMBERT – 19 rue de l'Église – 02 51 18 69 07 ou 06 70 56 28 00

THÉRAPIE MANUELLE
– Cabinet CANTAT SIONNEAU – 11 rue du Brandais – 02 40 21 19 08

VÉTÉRINAIRE
– Dr GRESANLEUX – ZA du Butai – 02 40 21 37 86

Samu	15
Pompiers	18
Police nationale	17
Urgence	112
Centre anti-poison	02 41 48 21 21
Allô enfance en danger	119

HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

Mairie de CHAUMES-EN-RETZ
1 rue de Pornic, Arthon en Retz, 44320 Chaumes-en-Retz.
02 40 21 30 11 – mairie@chaumesenretz.fr
– Matin : du lundi au samedi, 9 h-12 h.
– Après-midi : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, 13 h 30-17 h.
Fermée le mardi après-midi.

Mairie annexe de CHÉMÉRÉ
6 rue de Nantes, Chéméré, 44680 Chaumes-en-Retz.
02 40 21 30 22
– Matin : du lundi au samedi : 9 h-12 h.
– Après-midi : fermée.

Mairie annexe de LA SICAUDAIS
2 place Sainte-Victoire, Arthon en Retz, La Sicaudais, 44320 Chaumes-en-Retz.
02 40 21 15 15
– Matin : du lundi au samedi : 8 h 45-11 h 45.
– Après-midi : fermée.